

## LE RÔLE DE L'ELEVAGE

### DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Eléments de réflexion

FAYE B.

Programme Productions Animales, CIRAD-EMVT,  
Campus International de baillarguet 34398 Montpellier cedex, France  
Tel: 04 67 59 37 03, Fax: 04 67 59 38 25, email: faye@cirad.fr

#### RESUME

La lutte contre la pauvreté fait partie des priorités de nombreuses instances internationales et la place de l'élevage dans cette perspective mérite d'être précisée. La pauvreté relève de critères économiques, mais aussi sociaux et culturels, et se manifeste à plusieurs échelles (pays, régions, catégories sociales, individus). La pauvreté urbaine et la pauvreté rurale sont étroitement liées. On peut classer les éleveurs pauvres en 3 catégories: éleveurs ayant perdu leur troupeau, éleveurs disposant d'un trop petit troupeau ou faiblement productif pour survivre, éleveurs endettés. Ces 3 catégories peuvent correspondre à différentes phases d'une paupérisation croissante. L'élevage intervient à 5 niveaux pour répondre au défi de la lutte contre la pauvreté: sécurisation, capitalisation, diversification, intégration économique, intégration sociale. Ce positionnement de l'élevage renvoie à des questions de recherche et de développement.

**Mots-clés:** Elevage, Pauvreté, Economie, Productions animales, Productivité, Sécurité alimentaire

Considérer que l'activité d'élevage peut jouer un rôle certain pour prévenir ou guérir la pauvreté, c'est déjà considérer *a-priori* que le fait d'élever des animaux est une assurance contre la misère, ce qui va à l'encontre de la boutade bien connue selon laquelle, "l'élevage est le moyen le plus sûr de se ruiner". De fait, les relations entre élevage et pauvreté ne peuvent s'envisager seulement sous l'angle d'une évidence positive (l'élevage permet de lutter contre la pauvreté) ou négative (l'activité d'élevage est un facteur d'appauvrissement). Comme tout moyen de production, le troupeau est soumis à des règles économiques qui échappent en partie à l'éleveur ce qui ne lui permet pas toujours d'en réguler les conséquences positives ou négatives. Aussi, on ne gagne rien à propulser l'idée d'une activité économique (l'élevage) comme remède miracle à la pauvreté, les déterminants de celle-ci dépassant largement les moyens de production que les hommes choisissent pour assurer leur existence. Toute réflexion sur le rôle de l'élevage dans la lutte contre la pauvreté ne doit pas oublier ce fait fondamental sous peine de sombrer dans des propos dont seule la démagogie assurera la pérennité. Cependant, le thème "élevage et lutte contre la pauvreté" ne peut que s'inscrire

dans le cadre des réflexions stratégiques sur les recherches à mettre en oeuvre dans les pays du Sud et en particulier dans les pays marqués du sceau du pastoralisme et de l'aridité.

### **Qu'est ce que la pauvreté?**

La question mérite d'être posée car la définition est déterminée par l'espace (elle n'est pas comparable d'une région géographique ou d'un pays à l'autre) et par le temps (le degré de dénuement des "pauvres" et la notion même de pauvre a évolué au cours des périodes historiques). Mais on peut cependant intégrer la pauvreté dans un ensemble homogène qui transcende les époques et les lieux et évoquer une "culture des pauvres" comme le prétend Oscar Lewis dans son livre *"La famille Sanchez"* (13). Une culture universelle qui traverse les distinctions régionales, urbaines ou rurales et qui vaut aussi bien dans les faubourgs de Lima que dans les campagnes indiennes ou les quartiers à la dérive de New-York. Une culture qui selon Ruffin est celle *"des masses déplacées, déstabilisées, arrachées à leurs relations traditionnelles et qui vivent dans une situation de dénuement et de dépendance"* (22).

Par ailleurs, le seul critère de revenu tel qu'il est retenu par exemple par la Banque Mondiale (dans son rapport 90 sur le développement dans le monde (18), la BM considèrerait comme pauvre tout individu vivant avec moins de 370 dollars par an, soit à l'époque le tiers de l'humanité) est loin d'épuiser toutes les facettes de la pauvreté (4) qui relève aussi de la culture (non-accès à l'éducation par exemple) et de la sociologie (absence de reconnaissance sociale: minorités opprimées, castes considérées comme inférieures notamment). De fait, les institutions internationales comme la Banque Mondiale, considèrent la pauvreté plutôt comme une "maladie" du corps social, éthiquement "intolérable" (18), plutôt que comme une conséquence de politiques économiques engendrant un ensemble de comportements sociaux et culturels politiquement "incorrects" (4). Lewis (13) définit la pauvreté par un ensemble de caractéristiques économiques, psychologiques et sociales: lutte constante pour la survie, sous-emploi, chômage, bas-salaires, une variété d'emplois non-spécialisés, travail des enfants, absence d'épargne, pénurie chronique d'argent liquide, absence de réserve de nourriture dans les foyers, habitude d'acheter des petites quantités de nourriture plusieurs fois par jour au fur et à mesure des possibilités, mise en gage des biens personnels, emprunt à des usuriers, appel à des systèmes de crédits informels, usage de vêtements et de mobiliers d'occasion ou récupérés, vie dans des quartiers à forte densité humaine, manque d'intimité, esprit grégaire, alcoolisme, recours fréquent à la violence pour régler les querelles, châtiments corporels pour les punitions, femmes battues, initiation précoce à la vie sexuelle, mariages consanguins, abandon fréquent des épouses et des enfants, prédisposition à l'autoritarisme, préférence pour le présent, résignation et fatalisme. Ce faisant, une telle liste a tendance à entretenir une confusion entre "l'état de pauvreté" (les premiers éléments de ce répertoire) et les "conséquences de la pauvreté".

L'analyse purement économique de la pauvreté donne donc une vision partielle de celle-ci ce qui opacifie l'intérêt d'une telle analyse. En tout cas, on ne saurait réduire l'approche de la pauvreté par les seuls critères économiques (5). Ceux-ci considèrent, en effet, que les besoins des individus sont "donnés", et ne permettent donc pas d'étudier la manière

dont se construisent les besoins, ni de discuter de la pertinence du concept de besoin. Or, ces besoins sont souvent difficiles à évaluer, notamment dans le domaine qui nous préoccupe (la recherche-développement agronomique dans les PVD). D'autant plus qu'ils varient d'une société à l'autre. Le "seuil de pauvreté" par exemple est estimé à partir du pourcentage du revenu médian d'une population. Ce seuil n'a donc aucune portée universelle. Par ailleurs, pour les économistes, les biens, l'argent sont envisagés sous le concept unique de ressources, et la satisfaction des besoins se réduit à l'accès à ces ressources. Ainsi, l'économie va s'intéresser aux conditions d'accès aux ressources et à l'influence des systèmes économiques sur la distribution de ces ressources. La pauvreté devient dans ce contexte, l'état dans lequel les individus ont un accès limité aux ressources (le *resource-poor people* des anglo-saxons). Soit que cet accès est limité dans l'absolu, soit que le pauvre se définit par rapport au riche, autrement dit qu'il est pauvre parce qu'il a accès à moins de ressources que les autres.

Les diverses facettes de la pauvreté ont donc conduit le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) à proposer une hiérarchie basée sur un indicateur combinant le revenu, l'accès à l'éducation et l'espérance de vie (elle-même étant révélatrice de l'accès aux soins), appelé "indicateur du développement humain" (IDH) plus proche du vécu des populations (19): ainsi, en 1992, un pays comme l'Ethiopie (392 \$ de PIB/habitant) était 3 fois plus pauvre que le Sénégal (1208 \$), mais l'IDH était comparable (45,5 vs 48,3), la différence étant partiellement comblée par l'effort incontestable du gouvernement éthiopien vis-à-vis de l'alphabétisation. Dans une version moins ancienne (1997), le PNUD propose même un Indice de Pauvreté Humaine (IPH) qui tient compte de l'espérance de vie, du niveau d'éducation, et, c'est la nouveauté, des conditions de vie mesurées à partir de 3 critères: l'accès aux services de santé, l'accès à l'eau potable et la part d'enfants de moins de 5 ans victimes de la malnutrition (20). On voit par là, le caractère multi-critère et multi-niveau de la pauvreté.

Il s'agit là bien entendu d'un indice moyen caractérisant un pays et non des individus. Une telle observation pose d'emblée une première interrogation. Quand on parle de pauvreté, à quelle échelle se situe-t'on?

- celle des pays? Notons que dans le jargon du développement, on parle plutôt des pays les moins avancés (PMA) ou des pays en voie de développement (PVD) et moins fréquemment des pays pauvres pour lesquels d'ailleurs il n'existe pas de sigle d'usage courant;

- celle des régions? Il convient de distinguer à ce niveau, les zones rurales qui selon la BM (Rapport 1990)(18) abritent la majorité des pauvres (77% en Inde, 80% au Kenya) et les zones urbaines où le pourcentage des pauvres tend à croître notamment dans les pays dits "à revenu intermédiaire" comme le Venezuela (85% des pauvres vivent en ville) ou le Mexique (69%). A l'intérieur de ces entités, il faut distinguer aussi les régions les plus marginalisées (ce que les anglo-saxons dénomment *remote areas*) où la quasi-totalité de la population est considérée comme pauvre;

- celle de groupes identifiés? La pauvreté apparaît comme le corollaire de groupes de populations qui, de par leur statut social (les intouchables en Inde par exemple), leur situation politique (les réfugiés notamment) ou leur activité économiquement marginalisée (les pasteurs nomades dans de nombreux pays), sont placés à l'écart du reste de la société. On peut même rajouter dans cette catégorie, les groupes internes à la famille et apparentés au père détenteur du pouvoir, mais vivant plus ou moins en marge du groupe familial sur le plan économique (femmes, jeunes enfants, plus rarement anciens);

- celle des individus? A l'échelle de l'individu, le pauvre peut correspondre à des situations fort variables. La pauvreté individuelle peut être matérielle ou non. Classiquement, on distingue la *pauvreté matérielle relative* qui qualifie celui qui a peu de ressources, de biens ou d'argent, la *pauvreté matérielle absolue* qui est le fait des individus dépourvus de tout. Cette pauvreté se différencie de la *pauvreté chrétienne* qui se réfère à un état qui inspire la pitié (ce qui ne fait pas forcément appel à une situation matérielle: on parlera alors de pauvreté affective ou psychologique). En tout état de cause, la pauvreté individuelle se définit par rapport à la satisfaction ou non des besoins primaires (alimentation, santé, logement) et des besoins sociaux (culture, intégration sociale).

Dans son ouvrage sur la "politique du rebelle- traité de résistance et d'insoumission", M. Onfray (15) distingue 3 cercles centrés sur la pauvreté: le premier cercle, celui des **damnés**, recouvre les "déjections" du corps social, ceux qui sont privés d'humanité car dans le dénuement le plus total (sous nos latitudes, ce sont les SDF, les vagabonds, les clochards; et sous les tropiques, ce cercle est constitué de l'armée des mendiants dont seule l'aumône permet de maintenir un minimum vital parfois insuffisant); le second cercle est celui des **réprouvés**, c'est-à-dire ceux qui sont considérés comme une sorte de pathologie du corps social du fait de leur âge (les vieux qui, cependant demeurent souvent mieux respectés et entourés en pays tropicaux que dans les pays tempérés), de leur faiblesse psychologique (les fous, souvent dénués de tout et errant sur les routes dans les pays chauds), de leur incapacité physique momentanée (les malades pour qui les filets de sécurité n'existent pas en de nombreux pays) ou de leur déviation comportementale (les délinquants souvent concentrés dans les villes). Dans ce cercle, on retrouve aussi tous ceux qui sont privés de travail pour des raisons diverses, des immigrés clandestins, des réfugiés politiques et la foule des chômeurs; enfin, le dernier cercle, est celui des **exploités** qui représente les forces du corps social, mais englobe aussi bien ceux qui sont privés de sécurité (emplois précaires, déplacés) ou dépendants (adolescents, prolétaires, paysans sans terre). Il est fort évident que le niveau de pauvreté, les perspectives d'évolution de cette situation, les capacités individuelles à s'en sortir varient en fonction des individus et du cercle auquel ils appartiennent

Par rapport à la préoccupation de l'élevage, ces considérations sont d'importance. En effet, les échelles d'analyses et les types d'individus concernés suscitent des actions différentes tant en recherche qu'au niveau du développement. S'agissant de **pays pauvres**, la priorité est sans doute d'ordre institutionnel afin d'accroître par des choix politiques et macro-économiques la sécurisation du secteur élevage à l'échelle nationale. Cela nécessite sans

doute d'analyser les blocages de fonctionnement qui sont à l'origine d'une faible accumulation ou bien de la faible productivité des systèmes. S'agissant de **régions ou de groupes pauvres**, il importera peut-être de privilégier les actions stimulant l'intégration économique de l'élevage des populations ou des régions concernées. On s'intéressera dès lors à l'existence ou non des marchés d'accès aux ressources (travail, terre, éducation, crédit, information, intrants) ainsi qu'à leurs modes d'organisation (métayage, agriculture familiale, Etat-providence, projets, réseaux de solidarité...). Pour les **individus pauvres**, il conviendra vraisemblablement de lever les contraintes qui limitent les capacités de capitalisation de l'individu-éleveur. Les blocages dans l'accès aux ressources peuvent être d'origine individuelle (malades, délinquants, asociaux) ou sociale (réfugiés, immigrés, paysans sans terre). Les opérations de recherche-développement ne seront donc pas de même nature si l'éleveur pauvre, pour reprendre la terminologie de M. Onfray (15), appartient au cercle des *damnés* (par exemple un éleveur sinistré ayant perdu tout son troupeau), à celui des *réprouvés* (un éleveur malade ou trop vieux pour assurer une saine gestion de son cheptel) ou à celui des *exploités* (comme par exemple un éleveur "prolétarisé" ne pouvant survivre qu'en louant ses services comme berger pour le compte d'un autre propriétaire). On ne peut donc analyser le rôle de l'élevage dans la lutte contre la pauvreté que si la cible est bien définie au départ, et l'échelle d'analyse bien identifiée.

### **Pauvres des villes, pauvres des champs**

Depuis la révolution industrielle, philosophes et politiques se sont surtout attardés sur la pauvreté des "classes laborieuses" majoritairement constituées par des populations d'origine urbaine. Quand Proudhon écrit en 1846 son ouvrage sur la "philosophie de la misère"(16), il a principalement en tête la misère urbaine, et dans la réponse de K. Marx l'année suivante ("Misère de la philosophie"), les plus pauvres sont classés dans une catégorie plus citadine que rurale: le *lumpenprolétariat* (14). Notons d'ailleurs que le pauvre est peu instrumentalisé par la tradition politique, notamment dans les partis de gauche, les pauvres ne constituant pas une classe sociale à vocation messianique (phénomène qui perdure avec le fait que les SDF n'ont pas le droit de vote s'ils ne peuvent se faire valoir d'une adresse). Selon Marx, le "paupérisme" n'est que le résultat d'un fractionnement de la classe ouvrière issu directement du mode de production capitaliste de développement industriel. Dans la terminologie marxiste, le *pauper* est la "*portion de la classe ouvrière qui ayant perdu sa condition d'existence (la vente de sa force de travail), ne vit plus que d'aumônes publiques*" (12). Le pauvre de la tradition politique est donc d'abord "un pauvre des villes".

Le pauvre renvoie aussi à une conception chrétienne traditionnelle dont le fatalisme à l'encontre de la pauvreté s'accommode de l'espérance d'une récompense dans l'au-delà. La tradition chrétienne s'appuie aussi sur une espèce d'éloge de la pauvreté, véhiculée notamment par divers ordres monastiques, considérant ainsi se rapprocher des préceptes du Christ (11). "L'esprit de pauvreté" n'est-il pas revendiqué par François d'Assise. Cependant, quelques théologiens originaires des pays du Sud, notamment ceux adeptes de la théologie de

la libération, se sont insurgés contre une vision chrétienne quelque peu figée de la place de chacun en ce bas monde. Au Brésil, la théologie de la libération prône une “option préférentielle pour les pauvres”, considérés comme “les victimes d’un système injuste qui exploite leur force de travail ou leur salaire”, ce qui relève d’une conception plus proche de la tradition marxiste, même si par ailleurs, cette théologie affirme aussi que “la pauvreté est la condition humaine devant Dieu” et que “reconnaître cette condition, fait que le pauvre s’ouvre à Dieu ou pour le projet de Dieu, dans lequel il voit un allié qui rend efficace sa lutte, lui donnant l’espoir d’un futur meilleur”. Plus globalement, il faudra attendre la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle pour voir l’émergence d’un christianisme social qui ne se contente pas de s’occuper des “pauvres de la paroisse”. La parution de “la condition ouvrière” de Simone Weil (24) représente l’un des moments clés de cette réflexion novatrice dans la pensée chrétienne. Mais là-aussi, le pauvre des villes domine la scène, même si la théologie de la libération doit beaucoup à sa confrontation avec la misère des “paysans sans terre” et à l’injustice foncière qui leur est faite, notamment au Brésil. Si, dans les pays industrialisés, le pauvre des champs continue d’être peu prépondérant dans les représentations que s’en fait le grand public (pensons à l’expression “je ne suis qu’un pauvre paysan” qui a fait la fortune de l’humoriste qui l’a lancée), c’est qu’on considère sans doute que les restructurations plus ou moins brutales de l’agriculture ont “naturellement” éliminé les moins rentables et ont permis le maintien d’une classe paysanne qui sans être forcément riche, n’est plus à plaindre et ce, d’autant plus qu’il s’agit d’une catégorie d’acteurs économiques bénéficiant, au moins en Europe, d’aides institutionnalisées complexes et parfois discutables (même s’ils ne sont pas les seuls).

Le pauvre des champs n’a pas pour autant disparu, et sa pérennité dans les sociétés agraires des pays tropicaux semble le corollaire du retard maintenu de la productivité agricole dans ces pays, comparée à celle des pays industrialisés (1). Le pauvre des champs est même rentré en force dans l’univers médiatique grâce aux catastrophes naturelles ou non (sécheresse, sauterelles, conflits politiques...) qui ont jeté des milliers, voire des millions de paysans, d’agriculteurs, d’éleveurs dans des états d’extrême dénuement. A défaut de pouvoir se nourrir eux-mêmes, les pauvres des champs ont alimenté l’émergence de l’humanitaire. Non instrumentalisé par la tradition marxiste, peu instrumentalisé par la tradition chrétienne, le “pauvre des champs” a surtout trouvé sa place dans une tradition humanitaire amplement relayée pour l’occasion par les institutions internationales (Banque Mondiale et Fonds Monétaire International) pour qui l’aide “ciblée” vers les pauvres représente un supplément de la stratégie d’ajustement structurel. Mais ces pauvres là ont deux caractéristiques: (i) ils proviennent en majorité des zones rurales voire pastorales qu’ils quittent pour “grossir les bidonvilles des périphéries urbaines”; (ii) ils sont originaires du “tiers-monde” et voulant fuir leur pauvreté, ils peuvent être tentés d’aller plus loin que la capitale de leur pays et se porter candidat à l’émigration vers les villes du Nord. Autrement dit, ils ont quand même tendance à s’urbaniser.

Au fond, la pauvreté des villes est alimentée par celle des campagnes. Et cette dualité de situation (car il reste tout de même des pauvres dans les campagnes) n’est pas non plus

sans conséquence sur le rôle que peut jouer l'élevage dans ce contexte. L'explosion des élevages péri-urbains dans les villes du Tiers-Monde illustre, s'il en était besoin, les évolutions en cours. Si, à l'échelle mondiale, l'urbanisation conduit à une diminution de la proportion de ruraux dans la population, ceux-ci restent encore importante (environ 50% avec de fortes différences Nord-Sud) et leur nombre absolu continue d'augmenter dans les pays du Sud. Par ailleurs, on estime globalement qu'en Afrique, 86% de la population pauvre vit dans les zones rurales, 79% en Asie et 66% en Amérique latine (10).

Mais il faut aussi insister sur le fait que les migrations des villages vers les villes et des villes du Sud vers les villes du Nord sont essentiellement dues au fait que les zones urbaines offrent de meilleures conditions d'existence: en moyenne les citadins gagnent deux fois plus d'argent et vivent 10 ans de plus que les ruraux (18). On estime que les flux migratoires cumulés au niveau mondial concernent 75 millions de personnes chaque année. Il paraît évident que seules des activités agricoles et d'élevage respectueuses de l'environnement et rémunératrices sont susceptibles à la fois de préserver de la pauvreté et de maîtriser les flux migratoires.

Quant aux causes de la pauvreté en milieu rural, elles sont multiples (la pauvreté est multifactorielle!!), et l'analyse des conditions d'existence ou d'apparition de la pauvreté relève d'approches typologiques, malheureusement peu courantes. Les conditions de milieu défavorables représentent certes un facteur important mais non essentiel: 35% des agriculteurs pauvres dans le monde sont localisés dans des zones favorables à l'agriculture. En dehors des phénomènes transitoires et brutaux (guerres, conflits ethniques), la pauvreté est liée à l'impossibilité d'accès aux moyens de production (terre, énergie, intrants), au manque de compétences techniques (non accès à la scolarisation) et à des situations écologiques défavorables.

### **Qu'est-ce qu'un éleveur pauvre ?**

On peut simplifier en affirmant qu'il y a 3 sortes d'éleveurs pauvres. Le plus démuné de tous est **celui qui n'a plus d'animaux**. La perte totale des animaux pour un éleveur est sans doute le summum imaginable de la déchéance, puisqu'en perdant son cheptel, l'éleveur perd son statut. On ne peut guère prétendre être éleveur quand on n'a plus rien à élever. Tout au plus, l'éleveur démuné devient-il berger pour le compte d'un autre éleveur, possédant grand troupeau, passant ainsi, comme nous l'avons évoqué plus haut, d'un statut de *damné* à celui d'*exploité*. Il existe des paysans sans terre. Pourquoi pas des éleveurs sans animaux ? On oublie cependant la perte d'identité que peut représenter pour un pasteur, la disparition de son bétail. L'appauvrissement économique se double ici d'une paupérisation culturelle et symbolique redoutable pour les sociétés, notamment pastorales, centrées sur l'animal domestique. Notons au passage que la pauvreté d'un éleveur n'est pas forcément liée à l'absence de terres disponibles. Si le paysan sans terre est pauvre parmi les pauvres, l'éleveur "hors-sol" ne fait pas partie des plus démunis.

Le second type d'éleveur pauvre est **celui qui dispose d'un troupeau trop petit ou pas assez productif pour en vivre**. Autrement dit la capitalisation n'est pas suffisante pour dégager des surplus en terme de produits d'origine animale commercialisables ou échangeables, voire encore plus simplement pour satisfaire les besoins alimentaires de base de l'unité familiale par autoconsommation. La notion d'effectif insuffisant a été l'objet à plusieurs reprises d'analyse détaillée de la part d'organismes de développement afin d'estimer un effectif-seuil permettant à un individu ou une famille de se situer au-delà du seuil de pauvreté. Ainsi, au Niger dans les années 70, le programme "Reconstitution du cheptel" définit la composition d'un "troupeau minimum de redémarrage" (TMR) susceptible d'assurer un revenu suffisant pour l'éleveur et sa famille ainsi qu'une capacité à rembourser l'organisme fournissant le cheptel (le remboursement pouvant se faire en espèces ou en nature, les animaux ainsi récupérés étant redistribués à d'autres éleveurs sinistrés). La composition et la taille du TMR<sup>2</sup> devaient être envisagées de telle façon que la pression de remboursement n'altérât en rien la capacité de croissance naturelle du troupeau, et ce, dans l'objectif pour l'éleveur d'acquérir en quelques années un "troupeau optimal requis" (TOR<sup>3</sup>) qui devait mettre l'éleveur sinistré à l'abri d'une nouvelle catastrophe (7).

Bien évidemment, la notion de taille insuffisante du troupeau n'a de sens qu'en intégrant l'activité d'élevage dans l'ensemble des revenus de la famille. Un petit troupeau chez un pasteur qui ne vit que de l'élevage n'est pas comparable à un petit troupeau chez un agro-pasteur disposant d'un important volume de récoltes. Par ailleurs, à taille et composition égales, certains éleveurs s'en tirent mieux que d'autres grâce à des pratiques engendrant une meilleure productivité ou à des prix du marché plus attractifs.

Le troisième type d'éleveur pauvre est **celui qui en dépit d'un troupeau de taille suffisante ou de bonne productivité ne parvient pas à dégager un revenu suffisant du fait d'un taux d'endettement considérable**. Il s'agit de situations où l'éleveur se trouve enfermé dans une stratégie d'appauvrissement consécutif à des investissements disproportionnés par rapport à ses capacités de remboursement. Les crédits attribués aux éleveurs doivent tenir compte des marges disponibles en fonction de la taille et/ou de la composition du troupeau, mais aussi des spéculations attendues de l'exploitation des animaux (le lait par exemple est souvent plus rémunérateur que la viande) et des espèces concernées (la productivité numérique est d'autant plus élevée qu'il s'agit d'espèces à cycle court). Dans l'exemple cité précédemment, le TMR devait être réfléchi dans une perspective de revenus assurant une capacité de remboursement suffisante. Notons cependant que la dette de l'éleveur peut être contractée pour d'autres raisons que des investissements en matière

---

<sup>2</sup> Le TMR pouvait comprendre plusieurs types: soit un troupeau mixte (2 vaches adultes + 10 petits ruminants, ou 2 chamelles + 10 chèvres), soit un troupeau homogène (2 vaches + 3 taurillons ou 10 brebis ou 20 chèvres ou 5 vaches).

<sup>3</sup> La composition d'un TOR bovin était théoriquement la suivante: 6 vaches, 4 génisses, 4 veaux, 2 taurillons et 1 géniteur (Faye, 1979).



d'élevage, soit pour des choix économiques risqués extérieurs à l'exploitation des animaux, soit pour des raisons socio-culturelles comme les frais de mariage et de dot parfois considérables dans certaines sociétés. En Inde par exemple, la dot de mariage peut représenter une véritable catastrophe économique pour un éleveur modeste s'il n'a que des filles et pas de fils à marier.

Cette typologie a des conséquences évidentes sur les actions de recherche-développement associées. Il n'est pas envisageable en effet de mener les mêmes types d'opérations en matière de lutte contre la pauvreté selon que l'on a affaire à un éleveur sinistré qui a perdu son bétail, un petit éleveur qui n'arrive pas à capitaliser ou un éleveur surendetté. Les priorités et les modes d'intervention devront s'adapter aux situations observées. Par ailleurs, ces 3 types d'éleveurs pauvres peuvent correspondre à différents stades de paupérisation d'une même personne.

### **La spirale de l'appauvrissement**

Sans reprendre les affirmations définitives de la boutade proposée en préambule de ce document, on peut néanmoins considérer que l'élevage des animaux domestiques dans les pays en voie de développement demeure comme toute activité agricole une activité à risque. Un troupeau et son propriétaire peuvent être à la merci d'une sécheresse, d'une épidémie ou d'un conflit qui remet en cause la viabilité de son activité et ce, d'autant plus fortement que, le cycle de reproduction des animaux élevés est long (l'élevage camélin affecté de gestation longue chez les femelles, d'une viabilité faible des produits, d'une croissance lente des jeunes et d'une puberté tardive est particulièrement risqué). Les bénéfices de l'activité d'élevage s'inscrivent généralement dans le long terme; or, les délais de remboursement du crédit agricole sont plus souvent adaptés aux cycles des récoltes, plutôt qu'à celui de la reproduction des ruminants domestiques. Si l'élevage pastoral résiste globalement mieux que l'agriculture à une sécheresse du fait de la mobilité des troupeaux (à l'inverse des terres agricoles qui par définition ne peuvent fuir les aléas climatiques), la pression pathologique peut être source d'une régulation démographique drastique, voire d'un quasi-anéantissement quand il s'agit d'épizooties très contagieuses à forte mortalité. Peste bovine et PPCB, en dépit des programmes internationaux de lutte, sont restés longtemps une menace évidente pour les populations pastorales.

Cependant, en dépit de la mobilité de son cheptel, l'éleveur subit de plein fouet en cas de crise climatique, ce qu'il est convenu d'appeler "la détérioration des termes de l'élevage pastoral" (23).

En effet, de mauvaises conditions climatiques ou une situation d'insécurité vont diminuer le disponible commercialisable en produits agricoles vivriers et donc conduire à leur renchérissement sur le marché. A l'inverse, ces mêmes situations de crise vont précipiter sur le marché un plus grand nombre d'animaux du fait de la politique de déstockage des

propriétaires de troupeau et donc à la chute des prix à la vente. Dans l'échange céréales-bétail en cas de crise, l'éleveur est perdant. Il devra donc surexploiter son capital animal. Si la crise dure, la mortalité naturelle augmentant, l'éleveur est condamné à emprunter auprès des commerçants pour assurer sa survie. Ainsi donc, dès que les conditions s'améliorent, l'éleveur se trouve endetté, avec un troupeau réduit qui rend problématique un éventuel redressement. La situation devient dramatique quand le troupeau disparaît.

Mais le cercle vicieux de l'appauvrissement fonctionne aussi chez l'agro-pasteur qui dispose d'une surface de terre juste suffisante ou difficile à travailler. Son activité et ses revenus peuvent être assurés s'il y a une bonne complémentarité entre l'élevage et l'agriculture notamment grâce à la culture attelée et au transfert de fertilité. En cas de crise, l'agro-pasteur est fragilisé par la perte éventuelle de ses animaux de trait par maladie, vol ou sécheresse. Pendant la sécheresse de 1985 en Ethiopie, l'une des causes de la famine a été la perte des nombreux boeufs de trait qui permettaient aux paysans des hauts-plateaux de valoriser leurs surfaces (9). Privés de leurs animaux pour préparer la terre et labourer, les éleveurs ont du s'endetter pour louer des paires de boeufs à des prix prohibitifs du fait de la pénurie de bêtes bien dressées. Ajouté au déficit de la production agricole lié à la baisse de pluviométrie, cet endettement a précipité les agro-pasteurs dans des situations d'extrême pauvreté.

D'autres exemples ont montré que certaines actions de développement peuvent précipiter une frange de la population dans la pauvreté tout en assurant un mieux-être pour une autre partie. Ainsi, une étude réalisée dans le sud de l'Inde, a montré que lorsque les engrais chimiques remplacent le fumier de vache, ce sont les hommes plutôt que les femmes qui désormais épandent l'engrais parce que les femmes n'ont pas accès à l'information diffusée par les services de vulgarisation. Cela conduit à des pertes d'emploi pour les femmes et à une diminution des revenus du ménage (18).

Il existe sans doute bien d'autres scénarios de paupérisation. Leur connaissance n'est pas sans intérêt, car ils donnent des pistes pour casser le côté infernal de ce mouvement vers un état de pauvreté croissant, ce dernier étant perceptible à deux niveaux: approfondissement des détresses individuelles et augmentation du nombre de personnes touchées. L'ensemble de ces considérations doit permettre maintenant de situer le rôle de l'élevage dans la lutte contre la pauvreté.

### **Elevage et lutte contre la pauvreté**

Les pauvres des pays en développement tirent généralement leurs moyens de subsistance de leur travail, notamment de celui provenant de la valorisation de leurs terres ou des terres communautaires. L'élevage, de ce point de vue, joue un rôle multiple dans la lutte contre la pauvreté. On peut identifier cinq principaux niveaux d'intervention qui ne sont évidemment pas exclusifs.

Le premier niveau d'intervention de l'activité d'élevage se caractérise par son rôle de **sécurisation**. Le pauvre se définit d'abord pas sa fragilité. Fragilité sociale (risque d'exclusion), économique (perte totale de revenus), voire physique (risque d'incapacité physique). Par ses produits, ses revenus et la place qu'il confère dans la société, l'élevage représente un élément fort de sécurisation. Au plan alimentaire d'abord (*sécurisation alimentaire*) compte-tenu de la part importante d'autoconsommation qui permet aux membres de la famille de l'éleveur d'avoir accès à des protéines animales (lait, oeufs, viande) qui peuvent être parfois considérées comme des produits de luxe: c'est le cas par exemple du lait qui est souvent disponible localement au prix du marché mondial, donc très cher pour des revenus modestes. A noter que cette "sécurité alimentaire" ne concerne pas uniquement les éleveurs au sens strict. Des projets humanitaires ont suggéré la mise en place de petits élevages (volailles, lapins) dans les camps de réfugiés pour assurer un minimum d'apport en protéines animales à des populations démunies. De tels projets ciblent en priorité les groupes les plus vulnérables dans les ensembles familiaux (enfants, femmes allaitantes ou enceintes). L'élevage urbain joue également ce rôle auprès de populations issues de l'exode rural. Le développement fonctionne beaucoup en comptant sur l'imitation des individus les plus aptes ou les plus réceptifs à l'innovation. De fait, un tel processus a tendance à écarter les moins accessibles et donc, à creuser davantage l'écart entre les "forces vives" et les "laissés-pour-compte" où règnent généralement sous-emploi et précarité.

L'élevage prend aussi sa part dans la *sécurisation de l'outil de travail* et il peut être utile de rappeler ici l'importance de la culture attelée dans la mise en valeur agricole, et plus globalement, le rôle de la force animale dans les activités de transport et de travail agricole. Il a été souligné plus haut combien la perte des animaux de labour était préjudiciable à la survie des exploitations paysannes. La présence de boeufs de trait représente non seulement une garantie pour les travaux agricoles, mais aussi une source potentielle de revenu par la location auprès d'autres paysans.

L'activité d'élevage est également un atout dans le *maintien de la fertilité des sols* par le transfert des matières organiques animales vers les terres de culture. Il s'agit d'une assurance de productivité accrue du travail de la terre propice à l'amélioration du revenu du paysan.

Plus généralement, l'activité d'élevage remplit une fonction *d'épargne à court terme* (ce rôle est joué de façon prépondérante par les espèces à cycles courts) qui sécurise le producteur et sa famille dès lors qu'elle doit faire face à des dépenses prévues (frais de scolarité, impôts et taxes diverses) ou non (accident, maladie, frais de funérailles) nécessitant la mobilisation rapide de liquidités. La vente d'une part du bétail dans un tel contexte permet à l'éleveur de satisfaire à une demande rapide de fonds tout en évitant de s'enfoncer dans une logique d'endettement dont on a vu le risque d'appauvrissement que cela peut déclencher. Il est intéressant de noter à ce stade, les mécanismes de sécurisation mis en place par les acteurs économiques vivant exclusivement de l'élevage pastoral. Les mécanismes de transmission et de circulation du bétail remplissent par exemple une fonction assurant un certain

“égalitarisme” des groupes domestiques constituant la communauté pastorale. La redistribution des produits (confiage, prêts) ou de bétail contre travail (contrats de gardiennage) contribue à maintenir une certaine cohésion sociale (2).

La sécurisation assurée par le bétail est même plus globalement d'ordre *monétaire*: au Brésil, pendant la période d'hyper-inflation du début des années 90, le bétail représentait un refuge contre l'érosion monétaire. Plus généralement, le bétail est le seul moyen de “placer” un surplus de revenu en l'absence de banque accessible.

Le second rôle de l'élevage est celui qui permet au propriétaire d'assurer une **capitalisation**, meilleur moyen de sortir de la spirale de l'appauvrissement. Ce n'est sans doute pas par hasard que les termes cheptel et capital ont la même étymologie. On peut faire l'hypothèse que le bétail a représenté au cours de l'histoire la première forme de capitalisation. La littérature est surabondante pour critiquer la pratique de l'accumulation de bétail notamment chez les pasteurs aux dépens de la productivité. Il ne faut pourtant voir là en priorité qu'une stratégie limitant la fragilisation du statut social et économique de l'éleveur en cas de perte massive lors de crises climatiques ou de conflits. Cette capitalisation procède souvent par étapes. Dans les pays du sahel, il a bien été montré que les pasteurs victimes d'une sécheresse, reconstituaient leurs troupeaux de préférence par l'acquisition de petits ruminants, moins coûteux et plus productifs. A un stade ultérieur, la capitalisation s'appuie sur le cheptel bovin et éventuellement camélin. Mais l'élevage peut aussi être un tremplin pour une autre activité, ce qui semble être le cas pour certains paysans des fronts pionniers amazoniens: l'activité d'élevage permet de se constituer un capital assez rapidement susceptible d'être réinvesti dans d'autres activités agricoles, artisanales ou semi-industrielles. Il y a là toute une trajectoire qui sur le plan économique est riche d'enseignement.

Le troisième rôle de l'élevage dans le cadre de la lutte contre la pauvreté est représenté par sa fonction de **diversification** des activités. Il ne s'agit pas d'ailleurs, des seules activités agricoles. En milieu urbain, l'élevage est une source complémentaire de revenus pour des populations exerçant d'autres métiers que celui de paysan: commerçants, artisans ou fonctionnaires. Chez ces derniers, dans les contextes économiques récents de certains pays d'Afrique caractérisés par de considérables retards de salaire, l'élevage urbain, même à petite échelle a permis une diversification des sources de revenus. L'avantage de la diversification est qu'elle diminue les risques inhérents à une production unique. Par ailleurs, de par les variations saisonnières du marché, les opérateurs économiques peuvent jouer sur plusieurs produits dont les fluctuations ne suivent pas les mêmes lois, s'assurant ainsi un revenu régulier: ainsi le lait est surtout disponible en saison des pluies lorsque les pâturages sont verts, alors que les céréales ne seront récoltées qu'en début de saison sèche. De nombreuses études socio-économiques menées en Afrique Noire ont bien mis en évidence que les ménages ayant choisi la diversification des activités s'en tiraient globalement mieux que ceux caractérisés par une mono-activité (21). Et l'activité d'élevage par son découplage par rapport au cycle saisonnier des récoltes, peut jouer un rôle-tampon souvent bienvenu. La

diversification est aussi une façon d'utiliser une main-d'oeuvre familiale autrement peu, voire non productive. On peut également citer pour mémoire, le rôle d'activités connexes centrées sur l'animal telles que la chasse ou l'élevage d'espèces non-conventionnelles comme il l'a bien été montré dans l'ouvrage collectif "la ressource oubliée" (3). Ces activités s'inscrivent totalement dans les logiques de diversification.

L'activité qui consiste à élever des animaux représente également un puissant facteur d'**intégration économique** dès lors que cela dépasse le stade de l'autoconsommation. La possession d'animaux de rente permet de passer d'une situation d'assisté à celle d'acteur économique. Par ses produits, l'éleveur intègre des logiques de filière, s'inscrit dans des stratégies d'optimisation des crédits et des revenus. Les programmes de crédit visant à répondre aux besoins des pauvres (par exemple la Grameen bank au Bangla-Desh) accordent assez facilement des prêts pour des petits projets d'élevage dont les femmes sont très demanderesse: 45% des femmes emprunteuses choisissent un projet d'élevage (contre 19% pour les hommes). En moyenne, le tiers des emprunts est destiné à l'achat de bétail ou à des projets volailles ou pêche. L'éleveur peut aussi être associé moyennant un investissement minimum à la transformation de ses produits (produits laitiers notamment) qui assure une plus-value rémunératrice. Mais plus globalement, le développement rural est d'autant plus efficace, qu'une fiscalité équitable permet aux plus pauvres de valoriser leurs investissements, ce qui n'est pas le cas par exemple dans de nombreux pays d'Amérique latine.

Enfin, l'élevage demeure un important facteur d'**intégration sociale**. On sait le prestige associé à un grand troupeau dans bien des sociétés pastorales où les transactions de bétail au moment des événements importants de l'existence (dot pour le mariage, pré-héritage, sacrifices au moment du décès) sont primordiales. Le bétail assure un statut social aux individus, une reconnaissance qui signifie la sortie de l'état de pauvreté. L'habitude de perpétuer une activité d'élevage en situation urbaine n'est pas étrangère non plus à ce souci de reconnaissance sociale qui dans l'imaginaire collectif de bien des pays tropicaux est mieux assurée par le bétail que par des cultures maraîchères par exemple. Les pasteurs ont développé depuis longtemps des stratégies de survie par un partage du risque dans l'espace (mobilité des troupeaux), entre espèces (élevage de troupeaux plurispécifiques) et dans le temps (confiage et retour de confiage). Ce dernier point permet de construire un réseau d'alliances et de solidarité sociale entièrement dévolu au cheptel (le *habbae* des Peul ou l'*intila* des Afar par exemple). L'appartenance à un tel réseau est la marque d'une intégration sociale poussée (8), indispensable aux individus isolés pour résister à la spirale de l'appauvrissement. Dans les pays musulmans, il existe même un système traditionnel de redistribution des richesses particulièrement efficace quand il s'agit d'élevage. Par exemple, en Mauritanie, on distingue 3 types d'entraides: la première, moralement obligatoire est la *zeqat* et deux autres, non obligatoires mais moralement valorisantes pour l'accès au paradis, appelées *hobs* et *lmiha*. La *zeqat* consiste à donner à un pauvre un chameau de 3 ans pour toute unité de 50 têtes, ou un veau de 2 ans pour toute unité de 30 vaches, ou un chevreau/agneau de 1 an pour toute unité de 100 brebis. Un calcul rapide indique que pour un pays comme la Mauritanie cela permet la redistribution d'un capital de 230 millions de \$. Certes la *zeqat* est également valable sous

forme de dons de céréales, d'or ou d'argent. Mais le bétail, par le capital productif qu'il représente, constitue un réel appoint dans la lutte contre la pauvreté. Le *hobs* consiste à fournir un lot d'animaux afin que le pauvre puisse bénéficier des produits et se constituer ainsi à peu de frais un troupeau. Le *lmiha* est un peu équivalent mais le don est représenté uniquement par le lait produit par les animaux attribués.

### **Quelles questions pour la recherche ?**

Il est illusoire de considérer que la lutte contre la pauvreté est d'abord une question technique. Illusoire et pernicieux, car cela dédouane complètement les décideurs politiques et économiques. Il faut l'affirmer avec conviction, la pauvreté n'est pas un fait technique. C'est un fait économique et politique. La pauvreté est d'abord le résultat de choix opérés à des échelles nationale et/ou internationale sur lesquels la communauté scientifique n'a de prise qu'en tant que communauté de citoyens.

Néanmoins, la recherche peut apporter des réponses techniques permettant aux pauvres de sortir individuellement de la spirale de la pauvreté dès lors que des questions techniques peuvent être identifiées. Par ailleurs, l'analyse de la situation de pauvreté chez un éleveur implique un positionnement clair de la recherche sur l'objet d'étude. S'il s'agit de lutter contre la pauvreté, alors il convient en effet de travailler sur des concepts (élevage familial par exemple), des animaux (races locales), des ressources (parcours naturels, fourrages locaux) ou des productions (produits traditionnels) susceptibles de répondre aux besoins et interrogations des plus pauvres. Il s'agit aussi de fournir aux décideurs, des indicateurs fiables permettant d'évaluer l'état de pauvreté ou, d'une manière plus dynamique, l'évolution de la situation économique d'individus ou de groupes (indicateurs "d'appauvrissement" ou, à l'inverse "d'enrichissement") ou bien encore d'indicateurs de la cohésion sociale illustrée par l'écart entre riches et pauvres.

Concernant l'activité d'élevage, nous avons vu que son premier rôle consistait à sécuriser les populations d'agriculteurs. Tout moyen susceptible de contribuer à cette sécurisation milite dans le sens d'une amélioration des revenus de l'éleveur. Une meilleure protection sanitaire, une amélioration de la productivité, une évaluation des impacts sur l'environnement sont autant de réponses qui relèvent de la recherche en élevage. De même, l'analyse des stratégies de capitalisation et de diversification peut contribuer à une meilleure compréhension des mécanismes possibles de dépaupérisation et des dynamiques à encourager. Les études des filières et de la place de l'élevage dans la société participent à l'évaluation des contraintes techniques et socio-culturelles qui gênent le développement de l'élevage et de la transformation de ses produits.

Les questions à la recherche se situent donc à tous les niveaux de l'interrogation sur le rôle de l'élevage dans la lutte contre la pauvreté. Cependant, si l'approche technique est indispensable pour aborder certains aspects de la lutte contre la pauvreté (déterminants

techniques de la productivité, modes de production alternatifs), elle se doit d'être complétée par des approches économiques qui permet notamment une analyse pertinente des formes de pauvreté rurale (systèmes de production risqués, faible accès aux ressources) ou urbaine (déterminants économiques de l'exode rural, système économique informel), et surtout par des approches en sciences humaines (déterminants historiques, géographiques, sociaux ou politiques des situations de pauvreté). La question de la dynamique de la pauvreté est en effet une question complexe qu'il convient d'aborder en collaboration au sein de démarches pluridisciplinaires.

S'il est utile, en effet, de rappeler ici que les productions animales jouent un rôle essentiel dans la dynamique de la pauvreté, notamment pour proposer des solutions à la sortie du cercle vicieux de l'appauvrissement, ou pour accéder aux populations marginales qui pratiquent souvent l'élevage, il ne faut pas oublier que les déterminants techniques ne sont que les résultats de modes d'organisations productifs et sociaux dans lesquels les productions animales sont mises en oeuvre.

Cependant, la recherche a un avantage comparatif certain dans:

- l'identification des populations pauvres de la planète et de leurs modes de fonctionnement (populations pastorales, petit élevage, élevage laitier en milieu rural et péri-urbain...) en initiant des approches pluridisciplinaires avec des partenaires appropriés;

- l'identification des mécanismes d'intégration entre agriculture et l'élevage en zone rurale, mécanismes moteurs du développement;

- l'étude de l'impact du développement économique péri-urbain sur la pauvreté des différentes populations-cibles (compétitivité des différents systèmes et voies d'amélioration de cette compétitivité).

### **Quelles conséquences pour le développement ?**

Pendant plusieurs décennies, chacun pouvait considérer que la pauvreté était soluble dans le développement. Dans les faits, les relations entre développement et pauvreté se sont montrées plus complexes que ne le suggéraient les représentations précédentes: de fait, la "modernisation" des sociétés n'a pas provoqué la disparition automatique de la pauvreté, bien au contraire. On a même pu inventer un nouveau concept: celui de "nouvelle pauvreté"! Par ailleurs, les organismes de développement fonctionnent beaucoup en comptant sur l'imitation des individus les plus aptes ou les plus réceptifs à l'innovation. Un tel processus a tendance à écarter les moins accessibles et donc, à creuser davantage l'écart entre les "forces vives" et les "laissés-pour-compte".

La réflexion qui s'en suit pour le développement est de fait le miroir de la précédente sur la recherche. Tout projet de développement de l'élevage orienté vers la lutte contre la pauvreté se doit de mettre en oeuvre la levée des contraintes identifiées par la recherche. L'organisation des programmes de prévention sanitaire, la formation des éleveurs aux

techniques de soins primaires, la levée des obstacles socio-culturels à l'amélioration des pratiques d'élevage, la démarche participative à la prise en compte des facteurs environnementaux, le soutien à l'émergence d'organisations paysannes susceptibles de faciliter les flux d'intrants et de services, sont autant d'engagements qui s'inscrivent dans les objectifs des organismes de développement ciblés sur l'activité d'élevage en particulier ou agricole en général. Ces orientations qui ne sont pas nouvelles, n'éliminent pas la nécessité d'appuyer des politiques macro-économiques oeuvrant dans le même sens (politique fiscale, protection des marchés des produits). Tant que les politiques mises en oeuvre ne permettent pas d'ouvrir une perspective économique aux pauvres, les actions de développement n'auront d'efficacité qu'à la marge.

## Conclusion

Ces réflexions très générales n'ont pas abordé cependant trois questionnements de fond:

1. Si les programmes d'urgence visent à n'en point douter les plus démunis (réfugiés, déplacés, victimes des sécheresses, d'épidémies et autres calamités), les programmes de développement touchent plus difficilement ceux qui en ont le plus besoin. Les plus pauvres sont souvent dans une telle situation de détresse qu'ils s'inscrivent difficilement dans une stratégie de développement. Tout au plus, recherchent-ils une sécurisation minimale assurant leurs besoins physiologiques de base. **On atteint rarement les plus démunis.** A moins que l'objectif ne soit précisément d'avoir des informations sur la frange la plus extrême des catégories pauvres, l'analyse des études et des projets d'élevage (et d'autres activités sans doute) montre clairement que les éleveurs pris en compte dans les réseaux de suivi, les enquêtes sanitaires ou zootechniques, les expérimentations en milieu paysan etc..., ne sont jamais les plus marginalisés. Combien d'études s'appuient sur les choix dictés par les chefs traditionnels ou les potentats locaux, partenaires "politiquement" incontournables? Au Burundi par exemple, un projet d'amélioration génétique du bétail local par insémination artificielle s'est appuyé sur l'élaboration d'un cahier des charges (état corporel de la mère, hygiène du bâtiment, qualité des ressources fourragères,...) qui, de fait, écartait les plus pauvres des producteurs. Plus généralement, "*aucune enquête statistique ne parvient à saisir les populations situées aux extrêmes de la hiérarchie sociale*", les plus pauvres et les plus riches (1 bis). Quand un pauvre ne s'exprime pas, qui va entendre sa parole?

2. Le "choix des pauvres" ne répond pas aux canons habituels du discours sur le développement qui par essence s'appuie préférentiellement sur les éléments les plus dynamiques des catégories socio-professionnelles visées. Ce qui fait dire, par exemple, à des responsables paysans du Sud, qu'il vaut mieux soutenir "ceux qui travaillent, plutôt que les plus pauvres" (6). Au-delà des considérations éthiques qu'implique l'engagement auprès des producteurs les plus démunis, il faut effectivement s'interroger sur les voies les plus appropriées pour le développement du plus grand nombre. Un soutien accru aux plus pauvres est-il le chemin le plus approprié pour accroître l'efficacité économique de la masse des éleveurs ?



3. La pauvreté n'est pas nouvelle. Si elle augmente à l'échelle de la planète, c'est plus en effectif qu'en proportion, bien que dans le même temps, on peut constater une croissance incontestable des inégalités (les revenus des 20% les plus riches sont 82 fois plus élevés que ceux des 20% les plus pauvres)(17). Aussi, on peut s'étonner de l'engouement soudain pour un thème récurrent dans les pays tropicaux, mais aussi dans les pays industrialisés. L'effet "mode" nécessite un affichage plus conséquent sur le thème de la lutte contre la pauvreté. Mais ce choix, certes fort respectable au regard des engagements de chacun, ne masque-t'il pas des faillites politiques et macro-économiques ? Le thème de la lutte contre la pauvreté n'est-il pas l'arbre qui cache la forêt d'une mondialisation qui fabrique des exclus (17)?

Si l'élevage est de fait un moyen pour les hommes de sortir de la pauvreté, il n'est qu'une solution marginale à un problème qui dépasse les faits techniques sur lesquels nous sommes susceptibles d'agir.

### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Bairoch (P.). Le tiers-monde dans l'impasse. Ed. Gallimard, Coll. Folio, Paris, 1992, 660 p.
- 1bis. Bihl (A.), Pfefferkorn (R.). Les riches, terra incognita des statistiques. Le monde diplomatique, mai 1999, p. 15
2. Bonte (P.) Egalité et inégalité chez les pasteurs nomades. In: Production pastorale et société. Supplément à MSH-Informations, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1978, 46 p.
3. Chardonnet (Ph.) Faune sauvage africaine, la ressource oubliée. CECA-CE-CEEA, Bruxelles, ouvrage collectif, Tomes I & II., 1995
4. Corten (A.). Le discours de la pauvreté de la Banque Mondiale. Langage et société , 1998, n° 85, 5-24
5. Courrier de la Planète. Vieille charité et nouvelle pauvreté. Solagral, n° 38, 1997, Montpellier
6. Diallo (P.M.), Vogel (J.). L'Afrique qui réussit. Vie et combats d'un leader paysan guinéen. Ed. Syros. Coll. "Ateliers du développement", Fondation pour le Progrès de l'Homme, 1996, Paris
7. Faye (B.). Gestion théorique des troupeaux de reconstitution. Programme Reconstitution du Cheptel. Niamey (Niger), 1979, 83 p.
8. Gallais (J.). Une géographie politique de l'Ethiopie. Le poids de l'Etat. Ed. Economica, Libertés Sans Frontières, 1989, Paris
9. Greesels (G.), Jutzi (S.). Relance de l'agriculture après la sécheresse. Le projet boeuf/semences du CIPEA. *CIPEA actualités*, 1986, 5 (1), 3 p.
10. Hervieu (B.). Du droit des peuples à se nourrir eux-mêmes. Ed. Flammarion., 1996, Paris

11. Jacquard (A.). Le souci des pauvres. L'héritage de François d'Assise. Ed. Calmann-Levy, 1996, Paris
12. Labica (G.), Bensussan (G.). Dictionnaire critique du marxisme, P.U.F., 1985, Paris
13. Lewis (O.). La famille Sanchez. Ed. Gallimard, 1963, Paris
14. Marx (K.). Misère de la philosophie. Réponse à la philosophie de la misère de M. Proudhon, 1847. Union Générale d'Éditions, coll 10-18, 1964, Paris
15. Onfray (M.). Politique du rebelle. Traité de résistance et d'insoumission. Ed. Grasset, 1997, Paris
16. Proudhon (P.J.). Système des contradictions économiques ou Philosophie de la misère, 1846. Union Générale d'Éditions, coll. 10-18, 1964, Paris
17. Ramonet (I.). Géopolitique du chaos. Ed. Galilée, 1997, Paris
18. Rapport sur le développement dans le monde, 1990. La pauvreté. Rapport Banque Mondiale, Washington, 287 p.
19. Rapport mondial sur le développement humain, 1992. La répartition des revenus dans le monde. Rapport PNUD, Ed. Economica, Paris, 229 p.
20. Rapport mondial sur le développement humain, 1997. L'indice de pauvreté humaine. Rapport PNUD, Ed. Economica, Paris, 270 p.
21. Reardon (T.). La diversification des revenus au Sahel et ses liens éventuels avec la gestion des ressources naturelles par les agriculteurs. In "Promotion de systèmes agricoles durables dans les pays d'Afrique soudano-sahélienne". Séminaire régional FAO-CIRAD, Dakar, 10-14/01/1994, Benoit-Cattin M. & De Grandi J.C (Eds), FAO-CTA-CIRAD Publ., Rome
22. Rufin (J.C.). L'empire et les nouveaux barbares. Ed. Lattès, 1991, Paris
23. Thébaud (B.). Elevage et développement au Niger. Ed. du Bureau international du Travail, 1988, Genève, 82 p.
24. Weil (S.). La conditions ouvrière. Expérience aux usines Renault 1934-1935. Ed. Ouvrières, 1951, Paris